

Cours 1:

Entreprise et entrepreneuriat : quelles définitions ?

1-l'entreprise :

1ère « l'entreprise est l'agent économique dont la fonction principale est la production de biens et services destinés à être vendus sur un marché »

2ème « l'entreprise est un corps social ayant une fin économique : la production »

3ème « l'entreprise est une affaire commerciale ou industrielle dirigée par une personne physique ou morale privée, unité économique de production »

4ème « une entreprise est une organisation qui met en œuvre différents moyens, appelés facteurs de production, de façon optimale pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés pour la production ou la commercialisation de biens ou de services »

- Les finalités de l'entreprise

Les finalités, ou missions, de l'entreprise sont les raisons pour lesquelles elle est acceptée par son environnement. Ce sont des buts plus durables que les objectifs, avec des échéances imprécises. Elles répondent à des questions du type « que voulons-nous devenir ? », « quelles sont nos motivations ? » : les finalités contribuent à la cohésion de l'entreprise et elles orientent les décisions stratégiques.

Les différentes finalités

On retrouve au niveau des finalités les mêmes orientations que pour les objectifs : des finalités économiques, des finalités humaines et des finalités sociales.

1) Les finalités économiques

Sont de trois ordres :

- Produire et distribuer des biens et services, but commun à toutes les catégories d'entreprises, les entreprises industrielles, les entreprises agricole, etc. produisent et commercialisent des biens, les entreprises commerciales redistribuent les biens acquis auprès des producteurs, les entreprises de services fournissent des services marchands ou non-marchands aux entreprises ou aux consommateurs.

- Assurer la croissance de l'entreprise, exceptée dans certaines entreprises qui sont créées pour une mission précise, temporaire.

- Produire un profit, préserver le patrimoine sont des buts majeurs, cette recherche du profit distingue les entreprises privés marchands des entreprises publiques et des associations.

2) Les finalités humaines

Elles concernent aussi bien les ambitions des dirigeants (prestige par exemple) que l'épanouissement du personnel : bonnes conditions de travail, bien-être des salariés, participation au pouvoir de gestion, etc....

3) Les finalités sociétales

Elles peuvent coexister avec les autres finalités dans la plupart des entreprises, mais pour certains, elles constituent des finalités primordiales : le service public ou l'indépendance nationale sont des finalités principales des entreprises publiques.

Définition de la PME

- Difficulté de définition de la PME

Beaucoup de chercheurs affirment avoir du mal à trouver un consensus concernant la définition de la PME et ce pour plusieurs raisons

- **La différence en termes de croissance** : en effet, le degré de croissance économique se défaire d'un pays à un autre, les pays développés utilisent des technologies très avancés par rapport aux entreprises des pays sous-développés, ceci dit le poids des PME dans les pays sous-développés est différent par rapport aux PME des pays industrialisés. Ceci est lié aux moyens que détiennent les PME (des capitaux, des technologies etc)
- **La différence des activités économiques** : en effet la division des PME s'est établie à base de la division sociale du travail qui s'est développé en division des entreprises et on trouve,
 - Des entreprises industrielles, ce sont des entreprises spécialisées en transformation des matières premières en produit finis ou semi-finis.
 - Des entreprises du secteur tertiaire ; contiennent tout le reste des entreprise (commerciales, services etc).
Donc la diversité et la différence d'activité tend à une différence d'organigramme, de moyens, de capitaux, de main d'œuvre etc.

- **Situer l'entreprise** ; comment classer les entreprises ? les entreprises sont classées selon deux types de critères, à savoir :

1 les critères quantitatifs :

- a) **La taille** : elle est le critère le plus utilisé, elle est le plus souvent exprimée par le nombre de salariés ainsi on distingue :

- La Micro-entreprise : 0 à 9 salariés.
- Très petite entreprise : 10 à 19 salariés.
- Petite entreprise : 20 à 49 salariés
- La moyenne entreprise : 50 à 249 salariés.

b) Les indicateurs financiers :

Comme le montant des capitaux investis, le résultat dégagé (sous différentes formes : avant ou après prise en compte de la dépréciation des actifs, avant ou après les impôts...), le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée...etc.

2-les critères qualitatifs :

a) L'activité : elle peut être industrielle, commerciale, de service... de plus à l'intérieur de chacune de ces catégories on peut distinguer des sous-catégories.

b) Le pouvoir : l'entreprise est une entité juridiquement indépendante, c'est au niveau de l'entreprise que se situe la responsabilité vis-à-vis des tiers. C'est là que sont prises les décisions, c'est le chef d'entreprise qui les prends quand il est propriétaire principal.

c) Une typologie des groupes :

L'appartenance à un groupe entraîne une relation société mère /filiale.

En Algérie

L'application de la définition de la PME retenue par l'Union Européenne et adoptée par l'Algérie, fondée sur 3 critères (les effectifs, le chiffre d'affaires et l'indépendance de l'entreprise) donne une structure du parc des entreprises où la Très Petite Entreprise (TPE) est largement prédominante. Elle représente en 2005 plus de 95% du total des entreprises.

L'Algérie a adopté la Charte de Bologne sur le PME en Juin 2000 et définit les différents types d'entreprises comme suit : « *La moyenne entreprise est définie comme une entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions et 2 milliards de Dinars ou dont le total du bilan est compris entre 100 et 500 millions de Dinars. La petite entreprise est définie comme une entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de Dinars ou dont le total du bilan n'excède pas 100 millions de Dinars. La très petite entreprise (TPE) ou micro-entreprise, y est définie comme une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 Millions ou dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de Dinars* ».

2 Définition de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est un concept difficile à définir puisqu'un flou entoure à la fois la graphie du mot et la délimitation des activités qu'il recouvre.

L'entrepreneuriat, quelle définition ?

« *L'entrepreneuriat est un phénomène combinant un individu et une organisation [...], son action induit du changement et conduit à une modification partielle de l'ordre existant* » selon Thierry VERSTRAET dans l'ouvrage *Histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat*.

« *L'entrepreneuriat est un processus, mis en œuvre par une ou plusieurs personnes, englobant toutes les actions de création d'une nouvelle organisation de manière indépendante ou avec un employeur* » pour les auteurs du Global Entrepreneurship Monitor, Rapport exécutif, 2000.

GEM est un projet de recherche unique en son genre qui mesure annuellement l'activité entrepreneuriale dans un grand nombre de pays. Ce projet se propose également d'étudier de façon systématique les liens entre l'entrepreneuriat et la croissance économique. Trente et un pays ont participé à la cinquième édition de GEM en 2003. La Suisse a rejoint le projet GEM en 2002. Elle participe donc pour la deuxième fois à cette étude, grâce à une collaboration entre l'Institut Suisse pour les PME et l'Entrepreneuriat de l'Université de St. Gall (KMU-HSG), l'International Institute for Management Development (IMD) de Lausanne et l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne (UNIL).

GEM considère l'entrepreneuriat comme l'ensemble des activités englobant l'identification, l'évaluation et l'exploitation d'opportunités d'affaire. Cette définition large de l'entrepreneuriat implique de tenir compte des éléments suivants pour la mesure de l'activité entrepreneuriale: les entreprises émergentes; les entreprises nouvelles ou start-up; et l'innovation et la croissance dans les entreprises établies

Les facteurs centraux de l'entrepreneuriat

Faute d'une définition précise ou consensuelle, il est nécessaire d'identifier les principales dimensions qui concerne l'entrepreneuriat et qui sont le plus souvent mises en évidence par les chercheurs et les professionnels :

- **l'individu** (ou la petite équipe) porteur du projet,
- **le processus** (avec en particulier l'acte de création),
- **l'objet créé** (une organisation et/ou une innovation) qui correspond à une création de valeur nouvelle,
- **l'environnement** (qui apporte les ressources, les opportunités mais également qui contraint l'entrepreneur -cf. les normes socioculturelles).

Les différentes situations entrepreneuriales économiques

Les formes de l'entrepreneuriat dans le domaine économique sont souvent qualifiées de façon générique de création d'entreprise, il convient cependant de distinguer :

- la création d'entreprise :

« Entrepreneuriat » est d'abord appliqué à l'encontre d'une situation singulière qui est la création d'entreprise. C'est l'utilisation la plus évidente, la plus courante, et la moins contestée. Elle englobe l'ensemble des activités et des démarches qu'impliquent la création et le développement d'une entreprise, et plus généralement de la création d'activité (Fayolle, 2003). Lorsque nous parlerons de « phénomène entrepreneurial », nous ferons référence à cet aspect de l'entrepreneuriat.

Les situations de création sont variées puisqu'elles revêtent différentes formes possibles.

Trois sont institutionnellement admises :

La première est la création d'entreprise : « ex-nihilo ». C'est l'apparition d'une nouvelle entité jusqu'alors inexistante, ayant pour conséquence l'exploitation de nouveaux moyens de production.

La seconde est la « réactivation » ; Il s'agit de relancer l'activité d'une entreprise qui avait cessé.

Et la troisième s'appelle la « reprise » : C'est lorsqu'une unité légale reprend totalement ou partiellement l'activité d'un ou plusieurs établissements économiques d'une autre unité légale.

D'autres formes de création font aussi l'objet d'études, comme celle de

L'essaimage : par essaimage, (*Création d'entreprise initiée à l'occasion d'une restructuration. (Une entreprise, désireuse de se recentrer sur son métier d'origine propose à une partie de son personnel de reprendre à leur compte l'activité délaissée en leur apportant, pendant une période, une aide financière, logistique.) Pour l'Agence Pour la Création d'Entreprise (Apce), il s'agit de la création d'une entreprise par un salarié qui est soutenu par son ancienne entreprise.*

L'intrapreneuriat : acte d'entreprendre dans le cadre d'une organisation existante.

Comme on le voit, la création d'entreprise n'est pas une activité uniforme. Elle renvoie à différents types de procédures, à l'intérieur desquelles existe encore une variété de cas. La création d'entreprise est un événement polymorphe et protéiforme (Hernandez, 1999).

